

ARRÊT 1

Le plan d'eau de la Courtine

A la confluence de la Durance, de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs trouvent une zone de repos, de nourrissage et un intérêt pour l'hivernage. Cet habitat composé de roselières rivulaires évolue au gré des crues et se fixe sur des banquettes alluvionnaires. La CNR surveille et entretient ces espaces pour éviter que la végétation n'entrave le bon fonctionnement hydraulique du lit mineur de la Durance.



ZOOM SUR : Les espèces peuplant les roselières.....

Les roselières présentes sur cette zone, constituent des sites potentiels de nidification pour les fauveltes aquatiques telles que la Rousserolle turdoïde. Celle-ci est un oiseau qui compose son nid avec des feuilles de roseaux disposées en coupe puis accroché dans les roseaux. En été, le Blongios nain, plus petit héron d'Europe, s'installe également dans la roselière. Cette espèce est en très forte régression dans toute l'Europe à cause de la disparition ou la modification de son habitat par l'homme.



La Rousserolle turdoïde
Marek Szczepanek



Le Blongios nain
Marek Szczepanek

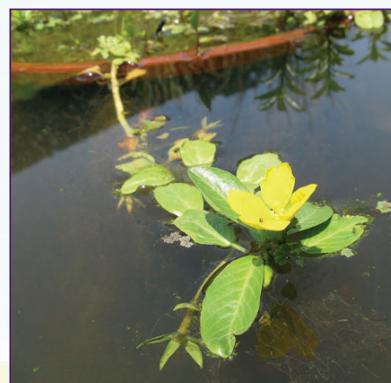


La Rousserolle turdoïde
Andreas Trepte

ARRÊT 2

Les espèces exotiques envahissantes

La forte artificialisation du milieu favorise l'installation de nombreuses espèces exotiques envahissantes au détriment des espèces animales ou végétales locales. Sur les berges de la Durance à la confluence avec le Rhône, la Jussie, originaire d'Amérique du Sud et du Sud des États-Unis se développe sous forme d'herbiers aquatiques très denses parfois même impénétrables. Les obligations de la CNR d'entretenir le lit par arrachage mécanique (dragage d'affluent) de ces herbiers ont permis de réduire les surfaces colonisées par la Jussie.



La Jussie - KENPEI

ZOOM SUR : Le Silure, un poisson à l'étude.....

Le Silure, plus grand poisson d'eau douce d'Europe, a été trouvé au niveau de la confluence mesurant 3 mètre de long. Ce mastodonte originaire d'Europe de l'Est serait présent en France depuis les années 50.



Le Silure - Dieter Florian

LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉFINITION D'UNE ESPÈCE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

La définition souvent admise d'une Espèce Exotique Envahissante (EEE) est la suivante : « Une Espèce Exotique Envahissante est une espèce (...) dont l'introduction par l'Homme (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques ou économiques ou sanitaires négatives » (UICN 2000, McNeely et al. 2001, McNeely 2001).

ARRÊT 3

La confluence entre la Durance et le Rhône

Ce milieu naturel, soumis à des activités humaines régulières, est localisé à proximité immédiate du site Natura 2000 « La Durance » et du site Natura 2000 « Le Rhône aval ». Par ces mesures, aucun projet proposé sur ce site ne doit remettre en cause le bon état de conservation des habitats et des populations d'espèces ayant motivé la désignation de ces sites. On parle de conciliation des enjeux, l'aménagement de la pointe de Courtine est un parfait exemple.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SITES NATURA 2000

Le site Natura 2000 « La Durance » est un site qui comprend la Durance et de nombreux milieux de sa plaine alluviale depuis le barrage de Serre-Ponçon jusqu'au Rhône. La Durance assure un rôle important pour la faune et la flore : fonction de corridor, fonction de diversification (mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et fonction de refuge.

Le site Natura 2000 « Le Rhône aval » est un site continu qui comprend le Rhône et ses annexes depuis le vieux Rhône de Donzère-Mondragon jusqu'à la Méditerranée. Sur cette partie, le fleuve présente une grande richesse écologique avec plusieurs habitats et espèces d'intérêt communautaire.

ARRÊT 4

La digue, aménagement caractéristique de la CNR

La digue est un milieu ouvert qui favorise la continuité écologique et s'apparente à une pelouse sèche steppique. C'est une zone refuge pour des espèces affectionnant ces milieux comme l'Échiquier ibérique, espèce de papillon en limite d'aire de répartition ou l'Alouette lulu, espèce protégée sur l'ensemble du territoire français. Les formations herbacées rases accueillent des espèces d'intérêts patrimoniaux tels que l'orchys punaise (protection nationale) ou le dipcadi tartif (protection en région PACA).



Alouette Lulu - Andrej Chudy



L'Échiquier ibérique - Eric SYLVESTRE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ENTRETIEN DES DIGUES DE LA CNR

Pour réduire au maximum l'impact des travaux d'entretien sur les espèces animales qui vivent sur les digues, la CNR prend en compte les périodes de reproduction, de nidification et de migration dans la planification de ses interventions. De plus, elle a recours à des pratiques d'entretien manuelles (fauche annuelle), mécaniques ou au pastoralisme sur certains secteurs.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE PARC SOLAIRE DE COURTINE, 1ER PARC AU SOL EN AVIGNON

Le parc photovoltaïque de Courtine est le premier parc solaire de la ville d'Avignon. L'installation de 18 500 panneaux photovoltaïques permettra de produire annuellement 9 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de près de 4 000 habitants. Dans cette zone, la présence de plusieurs centaines de pieds d'Orchis à fleur de vanille (espèce à fort enjeu environnemental et protégée au plan national) a amené la CNR à reconsidérer son projet d'aménagement de la centrale photovoltaïque en réduisant ses emprises.



Le Dipcadi tardif - Isidre blanc

ARRÊT 5

Le barrage de garde de la Courtine et le contre canal

Les endiguements sont bordés de contre-canaux chargés de recueillir les eaux d'infiltrations et les eaux provenant de la nappe du Rhône ainsi que les eaux de ruissellement sur la plaine. Le barrage de garde de la Courtine a pour rôle d'assurer le ressuyage des crues de la plaine alluviale en rive droite de la Durance. Ce milieu artificiel abrite une grande richesse écologique : la ripisylve, la végétation d'interface (terre et eau) appelé héliophyte. L'enjeu écologique de ce milieu est mis en évidence par un cumul d'espèces remarquables comme deux insectes protégés et observés le long du contre canal : Cordulie à corps fin et Diane, ainsi que plusieurs espèces d'Odonates protégés dont l'Agrion de Mercure (d'intérêt patrimonial).



L'Agrion de Mercure - Gilles San Martin



Le brochet



Le Cordulie à corps fin - Fturmo



A propos de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
Un an après sa constitution en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), a reçu de l'État la concession de l'aménagement du Rhône pour : la production hydroélectrique, la création d'une voie navigable à grand gabarit, le développement agricole de la vallée. La CNR, actuellement le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable est un acteur reconnu avec 25% de la production française.